



2

GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE

Gouvernement d'entreprise et éthique

La Compagnie Plastic Omnium confirme son attachement aux règles définies par l'AFEP et le MEDEF et continue à se référer au Code de gouvernement d'entreprise publié par ces organisations disponible au siège administratif de la Société et sur le site Internet du MEDEF www.medef.com.

Le Règlement Intérieur et les statuts de la Compagnie Plastic Omnium définissent les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration.

Le Règlement Intérieur rappelle les obligations liées à l'exercice du mandat d'administrateur, eu égard au respect de l'intérêt social, à l'indépendance et au professionnalisme, au conflit d'intérêts et à l'implication de l'administrateur. Il précise également les obligations pesant sur chaque administrateur. Il traduit la volonté de la Compagnie Plastic Omnium de faire respecter la réglementation en vigueur en matière d'opérations sur les titres de la Société effectuées par les mandataires sociaux en leur rappelant notamment les interdictions relatives aux délits et manquements d'initiés, ainsi que l'obligation de déclaration des opérations effectuées par les mandataires sociaux, les dirigeants et les personnes qui leur sont étroitement liées.

2.1 — RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport, établi par le Président du Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, comprend pour l'exercice 2014 les informations relatives à la composition du Conseil d'Administration et à l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, aux conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport a été présenté au Comité des Comptes pour information, il a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 24 février 2015.

2.1.1 Composition et indépendance du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

En application de l'article 11 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article L. 225-17 du Code de commerce, le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium est composé de 18 membres au plus.

La durée du mandat de chaque administrateur est de trois ans. Les mandats des administrateurs élus par l'Assemblée Générale, viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat et réunie pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Au cours de l'exercice 2014, les mandats d'Anne Asensio et de Vincent Labruyère sont arrivés à échéance lors de l'Assemblée Générale du 30 avril et ont été renouvelés.

Au 31 décembre 2014, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de treize membres : le Président-Directeur Général, deux Directeurs Généraux Délégués, dix administrateurs.

Les administrateurs au 31 décembre 2014

	Date de première nomination	Date de dernière nomination	Date d'expiration du mandat
Laurent Burelle (65 ans) <i>Président-Directeur Général</i>	18/06/1981	26/04/2012	2015
Paul Henry Lemarié (68 ans) <i>Directeur Général Délégué</i>	26/06/1987	26/04/2012	2015
Jean-Michel Szczerba (54 ans) <i>Directeur Général Délégué</i>	26/04/2012	/	2015
Burelle SA (Éliane Lemarié – 69 ans)	26/06/1987	26/04/2012	2015
Jean Burelle (76 ans) <i>Président d'honneur</i>	01/01/1970	26/04/2012	2015
Anne Asensio* (52 ans)	28/04/2011	30/04/2014	2017
Anne-Marie Couderc* (65 ans)	20/07/2010	26/04/2012	2015
Jean-Pierre Ergas (75 ans)	26/07/1990	26/04/2012	2015
Jérôme Gallot* (55 ans)	15/12/2006	26/04/2012	2015
Bernd Gottschalk* (71 ans)	28/04/2009	26/04/2012	2015
Vincent Labruyère (64 ans)	16/05/2002	30/04/2014	2017
Alain Mérieux (76 ans)	23/06/1993	26/04/2012	2015
Amélie Oudéa-Castera* (36 ans)	25/04/2013 (effet au 01/01/2014)	/	2016

* Administrateurs indépendants.

Mandats et fonctions des administrateurs en exercice au 31 décembre 2014

Laurent Burelle, né le 6 octobre 1949, de nationalité française

Laurent Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un Master of Sciences, Chemical Engineering, du Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Il a débuté sa carrière, au sein du groupe Plastic Omnium, comme ingénieur de fabrication, assistant du Directeur de l'usine de Langres. Il fut nommé en 1977 Directeur Général puis Président-Directeur

Général de Plastic Omnium SA à Valencia (Espagne). Il occupa ensuite de 1981 à 1988 les fonctions de Directeur de la Division Environnement-Systèmes Urbains avant de devenir Vice-Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en 1988. Il fut nommé Président-Directeur Général de la Compagnie Plastic Omnium en juillet 2001.

Il est administrateur des sociétés Pernod-Ricard, Wendel, Lyonnaise de Banque – CIC, et Labruyère-Eberlé. Il est par ailleurs administrateur de la Fondation Jacques Chirac pour l'enfance handicapée, administrateur de l'AFEP et Vice-Président de l'Institut de l'Entreprise.

Laurent Burelle est Commandeur de la Légion d'honneur.

Mandats et fonctions exercés dans la Société Nombre d'actions détenues

Président-Directeur Général depuis le 1^{er} juillet 2001 et administrateur depuis le 18 juin 1981.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 3 000

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2014

Directeur Général Délégué et administrateur de Burelle SA*, Administrateur-délégué de SOGEC 2, Gérant de la Compagnie Financière de la Cascade (France)
Président et membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)
Administrateur de Burelle Participations SA (France)
Président et administrateur-délégué de Compania Plastic Omnium** (Espagne)
Président de Plastic Omnium Auto Exteriors SAS**, d'Inergy Automotive Systems SAS** (France)
Président de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd (Chine)
Président de Plastic Omnium International BV** (Pays-Bas)
Président de Plastic Omnium Inc. ** (États-Unis)
Administrateur de la Lyonnaise de Banque, de Pernod Ricard SA* (France)
Membre du Conseil de Surveillance de Labruyère-Eberlé et de Wendel SA* (France)
Gérant de Plastic Omnium GmbH** (Allemagne) (jusqu'au 14 juillet 2014)
Administrateur de Signal AG*** (Suisse) (jusqu'au 2 décembre 2014)
Administrateur de l'AFEP et Vice-Président de l'Institut de l'Entreprise (France)

* Société cotée.

** Société du groupe Plastic Omnium.

*** Société cédée au cours de l'exercice 2014.

Paul Henry Lemarié, né le 1^{er} janvier 1947, de nationalité française

Paul Henry Lemarié est Docteur en physique de l'université de Paris-Orsay et titulaire d'un DEA Gestion Finance de l'université de Paris-Dauphine.

Après une thèse de physique au CEA, puis un début de carrière à la Direction Financière de la banque Paribas en 1973, il est entré dans

le groupe d'ingénierie Sofresid (Sidérurgie, Mines, Offshore) et a rejoint le groupe Plastic Omnium en 1980 en tant que Directeur de la Division 3P – Produits Plastiques Performants. À partir de 1985, il a pris la direction de la Division Automobile. En 1987, il est nommé Directeur Général Adjoint de la Compagnie Plastic Omnium puis Directeur Général en 1988. Nommé Directeur Général de Burelle SA en avril 1989, il devient Directeur Général Délégué de Burelle SA et de la Compagnie Plastic Omnium le 15 mai 2001.

Mandats et fonctions exercés dans la Société Nombre d'actions détenues

Directeur Général Délégué depuis le 15 mai 2001 et administrateur depuis le 26 juin 1987.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2014

Directeur Général Délégué et administrateur de Burelle SA* et de Burelle Participations SA (France)
Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)
Administrateur de Compania Plastic Omnium** (Espagne)

* Société cotée.

** Société du groupe Plastic Omnium.

**Jean-Michel Szczerba, né le 18 avril 1960,
de nationalité française**

Diplômé de l'ESSEC en 1982, Jean-Michel Szczerba rejoint la Banque Vernes Commerciale de Paris en tant qu'analyste financier. Il intègre le groupe Plastic Omnium en 1985 où il occupe les fonctions successives de contrôleur financier, Directeur des Services financiers, et

Directeur Financier jusqu'en 2001, puis Directeur Général Adjoint. Jean-Michel Szczerba est nommé Directeur Général Délégué de la Compagnie Plastic Omnium en 2010 et administrateur en 2012.

Jean-Michel Szczerba est par ailleurs Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Directeur Général Délégué depuis le 16 mars 2010, administrateur depuis le 26 avril 2012.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Directeur Général et membre du Comité de Surveillance de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)
Gérant de Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)
Administrateur de Hella Behr Plastic Omnium GmbH** (Allemagne)
Administrateur de Yanfeng Plastic Omnium Automotive Exterior Systems Co. Ltd**, de Plastic Omnium Holding (Shanghai) Co. Ltd** et Président de Plastic Omnium Inergy (Shanghai) Consulting Co. Ltd** (Chine)
Administrateur de Plastic Omnium Inc.** (États-Unis) et de Compania Plastic Omnium** (Espagne)
Administrateur de Burelle Participations SA, Gérant de Plastic Omnium Finance SNC** et de Plastic Omnium Gestion SNC** (France)
Président de Plastic Omnium International SAS**, de Groupe Progrès SA, de Plastic Omnium Management 1 SAS**, de Plastic Omnium Management 2 SAS**, de Plastic Omnium Environnement Holding SAS** (France)
Gérant de Plastic Omnium Auto Exteriors Spzoo** et de Plastic Omnium Auto Spzoo** (Pologne)
Président et administrateur de Plastic Omnium Automotive NV** (Belgique)
Administrateur de Plastic Omnium Automotive Ltd** (Grande-Bretagne)
Administrateur de Plastic Omnium Auto Exteriors Pvt Ltd** (Inde)
Administrateur de DSK Plastic Omnium BV** (Pays-Bas)
Administrateur de B-Plas Plastic Omnium Otomotiv AS** (Turquie)
Président de DSK Plastic Omnium Inergy LLC** (Russie)
Membre du Comité de Surveillance d'Inergy Automotive Systems Industries SAS** jusqu'au 15 avril 2014, de Plastic Omnium Auto Exteriors Industries SAS** jusqu'au 30 juin 2014 (France)

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium.

Éliane Lemarié, née le 18 août 1945, de nationalité française

Après une maîtrise d'anglais de l'Université Paris-Sorbonne et un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Éliane Lemarié a consacré sa carrière professionnelle à l'information et à la communication des entreprises.

Elle débute sa carrière comme journaliste et secrétaire de rédaction, dans différents journaux de presse écrite, dans le cadre de l'Assemblée permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie (APCCI), de 1969 à 1975.

Éliane Lemarié fut ensuite en charge de la création et du développement du département Relations publiques, relations presse et édition de la société SOGEC, de 1976 à 1983.

En 1983, elle créa et développa l'agence IRMA Communication, agence de conseil en communication, auprès de sociétés françaises et internationales cotées à Paris, New York, Mumbai, dont elle fut Président-Directeur Général jusqu'en 2010.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Représentant permanent de la société Burelle SA, elle-même administrateur depuis le 28 avril 2009, membre du Comité des Nominations depuis le 23 juillet 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 395 996

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Administrateur de Burelle SA* et Administrateur-délégué de SOGEC 2 (France)
Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS (France)
Président du Conseil de Surveillance d'Union Industrielle (France)

* Société cotée.

Jean Burelle, né le 29 janvier 1939, de nationalité française

Jean Burelle est diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich (ETH), et titulaire d'un MBA de Harvard Business School.

Il débute sa carrière en 1966 chez L'Oréal, puis rejoint la Compagnie Plastic Omnium, en 1967, comme Directeur de département. En 1987, il est nommé Président-Directeur Général, fonction qu'il occupe jusqu'en 2001. Depuis cette date, il est Président-Directeur Général

de Burelle SA, actionnaire majoritaire de la Compagnie Plastic Omnium.

Jean Burelle est administrateur de la Compagnie Plastic Omnium. Il est également Président du MEDEF International.

Jean Burelle est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 1^{er} juillet 1970 et Président d'honneur depuis le 20 septembre 2001.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 396 378

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Président-Directeur Général de Burelle SA*, Président du Conseil d'administration et Administrateur-délégué de SOGEC 2 (France)
Président-Directeur Général de Burelle Participations SA (France)
Membre du Comité de Surveillance de Sofiparc SAS et de Plastic Omnium Environnement SAS** (France)
Représentant permanent de la société Burelle Participations SA, elle-même administrateur de Sycovest 1 (France)
Administrateur de Compania Plastic Omnium SA** (Espagne)
Membre du Comité de Surveillance de Soparexo SCA
Membre du Conseil de Surveillance et du comité des Rémunérations de Banque Hottinguer SA (France)
Président de l'association MEDEF International (France)
Administrateur de Signal AG*** (Suisse) (jusqu'au 2 décembre 2014)

* Société cotée.

** Société du groupe Compagnie Plastic Omnium.

*** Société cédée au cours de l'exercice 2014.

Anne Asensio, née le 13 juillet 1962, de nationalité française

Titulaire d'une maîtrise en design de transport du Center for Creative Studies de Detroit, ainsi que d'un diplôme en design industriel de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués de Paris, Anne Asensio a débuté sa carrière chez Renault (1987), et a été notamment en charge de la conception des gammes Twingo, Clio et Mégane (Scenic).

Anne Asensio a ensuite occupé plusieurs postes à responsabilités chez General Motors où elle a dirigé le développement de nombreux concept cars.

Elle rejoint Dassault Systèmes en novembre 2007 en qualité de Vice-Présidente Design, chargée du design et de l'identité de l'entreprise.

Anne Asensio est également Chevalier de la Légion d'honneur.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 28 avril 2011.

Présidente depuis le 24 février 2015 et membre depuis le 26 février 2013, du Comité des Comptes.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Vice-Présidente Design Experience de Dassault Systèmes*
Administrateur de l'Agence de la Promotion de la Création Industrielle, Web School Factory, Strate College (France)
Membre du Conseil Stratégique de l'Université de Design d'Umeå (Suède)
Membre fondateur de Design Code
Membre du Global Advisory Council, Design Innovation du World Economic Forum
Membre du collège de designers pour la mission « Design et compétitivité de la nouvelle France industrielle » du ministère du Redressement productif jusqu'au 6 novembre 2014.

* Société cotée.

**Anne-Marie Couderc, née le 13 février 1950,
de nationalité française**

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en 1973 en tant qu'avocate au barreau de Paris, Anne-Marie Couderc a intégré en 1982 le groupe Hachette en tant qu'adjointe au Secrétaire Général. Elle en devient Directrice Générale Adjointe en 1993.

Conseillère de Paris puis adjointe au maire, députée de Paris, elle est nommée en 1995 secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Emploi puis Ministre déléguée auprès du Ministre du Travail et des Affaires sociales à l'Emploi jusqu'en 1997.

Fin 1997, Anne-Marie Couderc est nommée Directrice Générale et membre du comité éditorial du groupe Hachette Filipacchi Medias et Directrice de plusieurs publications.

Elle devient Secrétaire Générale de Lagardère Active en 2007 et Directrice Générale de Presstalis en août 2010 puis Présidente du Conseil d'Administration.

Anne-Marie Couderc est Officier de la Légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 20 juillet 2010, membre et Présidente du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013 et membre et Présidente du Comité des Nominations depuis le 23 juillet 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 1 350

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Président du Conseil d'Administration de Presstalis SAS (France)
Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et Nominations de Transdev (France)
Administrateur et Présidente du Comité des Rémunérations et membre du Comité d'Audit de Générale de Santé
Membre du Comité de Surveillance de la société Alma Consulting
Administrateur de la Fondation Veolia Environnement et de la Fondation Elle (France)

**Jean-Pierre Ergas, né le 9 juillet 1939,
de nationalités française et américaine**

Lauréat de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un master en Business Administration de l'université de Harvard, Jean-Pierre Ergas a dirigé des groupes industriels en Europe et aux États-Unis depuis plus de trente ans dans la métallurgie et le packaging.

Directeur Général de Cebal, puis de Cégédur Pechiney, Président de la Chambre Syndicale de l'Aluminium, il a été nommé Directeur Général Adjoint du groupe Pechiney en 1986.

Depuis 1989 Jean-Pierre Ergas réside aux États-Unis, à Chicago, où il est nommé Président-Directeur Général d'American National Can en 1990. Il est Président-Directeur Général Europe du groupe Alcan de 1995 à 2000, et prend la Direction Générale de BWAY Corporation (NYSE) en 2000 qu'il revend en 2010.

Administrateur de Dover Corporation (NYSE), Jean-Pierre Ergas est Managing Partner d'Ergas Ventures LLP et de Sagre LP.

Jean-Pierre Ergas est Chevalier de la Légion d'honneur.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 26 juillet 1990 et membre du Comité des Comptes du 27 novembre 1996 au 11 décembre 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 10 800

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Administrateur de FIBI-Aplix SA (France)
Administrateur de Dover Corporation, Sagre Group LP et Ergas Ventures LLC (États-Unis)

**Jérôme Gallot, né le 25 octobre 1959,
de nationalité française**

Jérôme Gallot a commencé sa carrière à la Cour des Comptes en 1985, puis au Ministère des Finances, dont il a été le Directeur Général en charge de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (1997-2003).

Entré au Comité Exécutif de la Caisse des dépôts, il a été en charge des activités de financement des retraites, de prévoyance et de

l'international avant de prendre la Présidence Exécutive de CDC Entreprises dont le domaine d'activité est le capital investissement de la Caisse. Parallèlement, dès la création du Fonds stratégique d'investissement, il en devient membre du Comité Exécutif.

En 2011, Jérôme Gallot est nommé Directeur Général de Veolia Transdev, et devient Conseiller du Président jusqu'en février 2014. Jérôme Gallot est administrateur de Nexans et Caixa Seguros et censeur du groupe NRJ.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 15 décembre 2006, membre du Comité des Comptes en tant que Président de ce Comité du 17 juillet 2011 au 24 février 2015, membre du Comité des Nominations depuis le 23 juillet 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 5 400

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
durant l'exercice 2014**

Gérant de JGC (France)
Administrateur d'Abivax SA et membre du Conseil de Surveillance d'Acerde SAS (France)
Administrateur de Nexans SA* (France)
Censeur de NRJ Groupe (France)
Administrateur de Caixa Seguros SA (Brésil)
Conseiller du Président Directeur Général de Veolia Environnement (France) jusqu'en février 2014

* Société cotée.

**Bernd Gottschalk, né le 10 juin 1943,
 de nationalité allemande**

Titulaire d'un doctorat d'économie de l'Université de Hambourg et diplômé de l'Université de Stanford/Californie, Bernd Gottschalk a débuté sa carrière professionnelle au sein du groupe Daimler-Benz en tant que Directeur de la Communication puis Président de la filiale brésilienne.

Il est ensuite nommé, en 1992, membre du Comité de Direction du groupe Daimler-Benz, Responsable Monde de la Division Véhicules Utilitaires. En 1997, Bernd Gottschalk est nommé Président de la Fédération de l'industrie automobile Allemande (VDA) et crée, en 2007, la société de conseils pour l'industrie automobile AutoValue GmbH qu'il dirige depuis cette date.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
 Nombre d'actions détenues**

Administrateur depuis le 28 avril 2009 et membre du Comité des Rémunérations depuis le 13 décembre 2013.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
 durant l'exercice 2014**

Membre de Serafin Groupe München (*Allemagne*)
 Directeur associé d'AutoValue GmbH
 Administrateur de Schaeffler GmbH, Jost Groupe, Voith AG (*Allemagne*)
 Président du Conseil d'Administration de Joh Hay GmbH & Co. KG et de Facton GmbH (*Allemagne*)
 Président du Conseil de Woco Group (*Allemagne*)

Vincent Labryère, né le 3 juin 1950, de nationalité française

Ingénieur de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich, Vincent Labryère débute sa carrière professionnelle en 1976 aux Éts Bergeaud Mâcon, filiale de Rexnord Inc. USA, fabricant de matériel pour la préparation de matériaux.

En 1981, il prend la direction de l'Imprimerie Perroux spécialisée dans la fabrication de chèques et imprimés bancaires qu'il diversifie en 1985 en créant sa filiale DCP Technologies, spécialisée dans la fabrication et l'encodage de cartes de crédit.

En 1989, il fonde le groupe SPEOS, spécialisé dans l'édition, le façonnage et l'archivage électronique de documents de gestion ainsi que la fabrication des moyens de paiement qu'il cède en 2001 à la poste belge.

Vincent Labryère rejoint ensuite Labryère Eberlé en tant que Directeur Général puis Président du Directoire, groupe familial actif dans l'exploitation de vignobles en France et aux États-Unis, l'exploitation de supermarchés et le capital développement en France et à l'étranger.

Vincent Labryère est administrateur de la Banque Martin Maurel, de la société Slota, de la société Mathon Développement et de l'Imprimerie Perroux.

**Mandats et fonctions exercés dans la Société
 Nombre d'actions détenues**

Administrateur et membre du Comité des Comptes depuis le 16 mai 2002

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 9 705

**Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
 durant l'exercice 2014**

Président de la Société Financière du Centre SAS (*France*)
 Président du Directoire de Labryère Eberlé SAS (*France*)
 Membre du Directoire de la Société Commerciale de Bioux SAS (*France*)
 Administrateur de X. Perroux et fils, de Martin Maurel et de Slota SA (*France*)
 Membre du Conseil de Surveillance de SNPI SCA (*France*)
 Représentant permanent de la société Labryère Eberlé, elle-même administrateur de Pige SA (*France*)

Alain Mérieux, né le 10 juillet 1938, de nationalité française

Alain Mérieux est Président de l'Institut Mérieux, holding familiale rassemblant trois sociétés bio-industrielles dédiées à la santé publique mondiale : bioMérieux (diagnostic in vitro), Transgène (immunothérapie des cancers et maladies infectieuses), et Mérieux NutriSciences (sécurité alimentaire et de l'environnement, nutrition). Font également partie de l'Institut Mérieux : ABL, société de recherche, Mérieux Développement, société d'investissement dans le domaine de la santé, et Imaccess, not-for-profit company dédiée au diagnostic dans les pays en développement. L'Institut Mérieux mobilise aujourd'hui plus de 12 000 collaborateurs dans le monde dans plus de 40 pays.

Alain Mérieux préside la Fondation Mérieux, fondation familiale indépendante, reconnue d'utilité publique. Il est Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux placée sous l'égide de l'Institut de France. Ces deux fondations sont dédiées à la lutte contre les maladies infectieuses dans les pays en développement.

Alain Mérieux est également Président de la Fondation pour l'université de Lyon et de l'Institut de Recherche Technologique en infectiologie, Bioaster.

Alain Mérieux est titulaire de l'Ordre National du Mérite et Grand Officier de la Légion d'honneur.

Mandats et fonctions exercés dans la Société Nombre d'actions détenues

Administrateur depuis le 23 juin 1993.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 6 318

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2014

Président-Directeur Général de l'Institut Mérieux (*France*)
Président du Conseil d'Administration et administrateur de la Fondation Mérieux (*France*)
Président d'honneur et administrateur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux – Institut de France
Président de la Fondation pour l'université de Lyon (*France*)
Administrateur de Biomérieux SA*, de la Fondation Pierre Fabre, de la Fondation Pierre Vérots, de Transgène SA, du CIC Lyonnaise de Banque (*France*)
Administrateur de BioMérieux Italia SpA (*Italie*)
Administrateur de Mérieux NutriSciences (*États-Unis*)
Président de l'Institut de Recherche Technologique BioAster jusqu'en mars 2014

* Société cotée.

24

Amélie Oudéa-Castera, née le 9 avril 1978, de nationalité française

Après une carrière de joueuse de tennis professionnelle, Amélie Oudéa-Castera choisit la voie des études plutôt que celle du sport de haut niveau. Diplômée de l'IEP Paris puis de l'ESSEC tout en obtenant sa maîtrise de droit, elle intégra l'ENA dont elle sortit en avril 2004 pour devenir auditrice à la Cour des Comptes, Conseillère référendaire et rapporteur du rapport public sur la situation et les perspectives des finances publiques.

En 2008, Amélie Oudéa-Castera a intégré le groupe AXA pour y assurer des missions transversales auprès du Directeur Financier du Groupe. En 2010, elle devient Directrice de la planification stratégique du groupe AXA. En 2011, Amélie Oudéa-Castera est nommée Directrice du marketing, de la marque et du service d'AXA France. Depuis septembre 2012, son périmètre de responsabilités a été étendu aux activités numériques d'AXA France, elle est nommée Directrice Marketing, Service et Digital.

Mandats et fonctions exercés dans la Société Nombre d'actions détenues

Administrateur et membre du Comité des Rémunérations depuis le 1^{er} janvier 2014.

Nombre d'actions de la Compagnie Plastic Omnium détenues : 900

Mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés durant l'exercice 2014

Directrice Générale Adjointe d'AXA Particuliers Professionnels et Directrice Marketing, Service et Digital d'AXA France
Membre du Comité de Direction d'AXA Seed Factory (*France*)
Administrateur du Groupement d'Intérêt Économique AXA (*France*)
Membre du Conseil Stratégique de la branche numérique du groupe La Poste
Conseillère référendaire à la Cour des Comptes

Mandats des administrateurs arrivant à échéance en 2015

Les mandats d'administrateur de Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié, Jean-Michel Szczerba, la société Burelle SA représentée par Éliane Lemarié, Jean Burelle, Anne-Marie Couderc, Jean-Pierre Ergas, Jérôme Gallot, Bernd Gottschalk, Alain Mérieux, arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 30 avril 2015. Sur proposition du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler l'ensemble de ces mandats pour une nouvelle durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera amenée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2017.

Représentation des femmes et des hommes conforme à la loi du 27 janvier 2011

Sur un total de treize administrateurs, quatre femmes siègent au sein du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium, soit une proportion de 30,7 %. Le Conseil d'Administration est donc conforme à la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes qui fixe un minimum de 20 % de femmes à atteindre en 2014.

Le Comité des Nominations a entamé des travaux et discussions en vue de faire des propositions au Conseil d'Administration de manière à ce que la composition du Conseil soit conforme à la loi qui exige qu'en 2017 une proportion minimale de 40 % d'administrateurs du même sexe soit respectée.

Indépendance des administrateurs

Les administrateurs ont un devoir de vigilance et exercent leur totale liberté de jugement.

Au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF, un membre du Conseil d'Administration est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement. Les critères spécifiés par le Code AFEP-MEDEF sont les suivants :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de la société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de douze ans.

Le processus d'évaluation de l'indépendance de chaque administrateur a été examiné par le Comité des Nominations lors de sa séance du 24 novembre 2014, puis par le Conseil d'Administration du 24 février 2015. Le Conseil s'est inspiré des recommandations du Code AFEP-MEDEF consultable sur le site www.medef.fr. Sur cette base, il en ressort la situation ci-après :

- Laurent Burelle, Paul Henry Lemarié, Éliane Burelle, Jean Burelle, ayant des liens de parenté, ne sont pas des administrateurs indépendants ;
- Jean-Michel Szczerba, salarié du Groupe depuis 1985 avant d'être nommé membre du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium, n'est pas considéré comme indépendant ;
- Anne Asensio, Anne-Marie Couderc, Jérôme Gallot, Bernd Gottschalk et Amélie Oudéa-Castera sont considérés comme indépendants ;
- Jean-Pierre Ergas, Vincent Labruyère et Alain Mérieux, membres du Conseil d'Administration depuis plus de douze ans, ne sont plus considérés comme indépendants.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a précisé que les situations de chacun des Présidents des Comités du Conseil respectent bien les principes leur permettant d'être qualifiés d'indépendants.

Il en résulte que sur les treize membres composant le Conseil d'Administration, cinq administrateurs sont qualifiés d'indépendants.

La part des administrateurs indépendants est ainsi d'au moins un tiers et donc conforme aux prescriptions du Code AFEP-MEDEF.

Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts, tout administrateur doit être propriétaire d'au moins 900 actions de la Société. Le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration prévoit notamment les règles afférentes à l'exercice du mandat d'administrateur relatives au respect de l'intérêt social, des lois et des statuts, de l'indépendance des administrateurs et à leur devoir d'expression, aux conflits d'intérêts, au professionnalisme des administrateurs et à leur implication.

Conflit d'intérêts

À la connaissance de la Compagnie Plastic Omnium, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels à l'égard de la Société entre les devoirs des administrateurs et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Parmi les membres du Conseil d'Administration, Laurent Burelle, Jean Burelle, Paul Henry Lemarié et Éliane Lemarié sont apparentés. Il n'existe pas d'autre lien de parenté entre les autres membres du Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium.

Les administrateurs n'ont pas, à la connaissance de la Société, fait l'objet de condamnation pour fraude, aucun d'entre eux n'a participé en tant que dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou de sanction publique officielle devenue définitive prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet d'une interdiction prononcée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe de direction, d'administration ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, aucun prêt, aucune garantie n'a été accordée ou n'a été constituée en faveur des membres des organes d'administration ou de direction de la Société.

2.1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Attributions du Conseil d'Administration

En vertu des dispositions légales et réglementaires et de l'article 11 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Outre les questions réservées à la compétence du Conseil par les dispositions législatives et réglementaires, le Président-Directeur Général et les Directeurs Généraux Délégués doivent obtenir, en application des dispositions du Règlement Intérieur, l'autorisation préalable du Conseil d'Administration pour les décisions portant sur des opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier dans des proportions importantes sa structure financière ou son périmètre d'activité telles que :

- les opérations d'acquisition, de fusion, de cession, de prises de participations et de retraits susceptibles de modifier sensiblement la structure financière ;
- les investissements globaux.

Le Conseil autorise chaque année le Président-Directeur Général à délivrer des cautions, avals et garanties pour un montant qu'il détermine.

En outre, il examine au moins une fois par an, le budget, les stratégies industrielle et financière, de même que la politique de Recherche & Développement du Groupe.

Organisation et fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est défini par l'article 12 des statuts et ses modalités d'organisation figurent à l'article 1^{er} du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration. Ce Règlement Intérieur est susceptible d'être modifié par le Conseil d'Administration compte tenu de l'évolution des lois et règlements mais aussi de son propre mode de fonctionnement.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et, conformément au Règlement Intérieur, au moins quatre fois par an. Les réunions du Conseil peuvent être tenues par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification des administrateurs et garantissant leur participation effective dans les conditions et selon les modalités prévues au Règlement Intérieur.

Le Président du Conseil d'Administration dirige les délibérations et fait observer les dispositions du Règlement Intérieur. Il veille à la qualité des échanges et à la collégialité des décisions du Conseil. Il s'assure que le Conseil consacre un temps suffisant aux débats et accorde à chacun des points inscrits à l'ordre du jour un temps proportionné à l'enjeu qu'il représente pour la Société.

Le Secrétaire du Conseil établit les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration procède chaque année à une évaluation de sa composition, de son organisation et de son mode de fonctionnement. À partir de la synthèse des questionnaires individuels, le Conseil envisage les voies de progrès possibles et prend les mesures d'amélioration qu'il juge utiles. Cette évaluation s'effectue dans le cadre de l'application du Code AFEP-MEDEF auquel le Conseil se réfère.

Les administrateurs ont à nouveau exercé au cours de l'exercice 2014 leur totale liberté de jugement. Cette liberté de jugement leur a permis de participer en toute indépendance aux travaux et aux décisions collégiales du Conseil et, le cas échéant, aux travaux préparatoires puis aux propositions du Comité des Comptes, du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations.

La préparation et la tenue des réunions du Conseil d'Administration et de ses comités requièrent une disponibilité croissante et un investissement important des administrateurs.

Les administrateurs de la Compagnie Plastic Omnium sont informés de l'ensemble des activités du Groupe et de ses performances dans une conjoncture très concurrentielle. Les comités préparent les débats et les délibérations du Conseil.

Dotés d'expertises complémentaires, libres de jugement, les administrateurs s'assurent collégialement que les mesures adoptées concourent à la mise en œuvre de la stratégie de la Compagnie Plastic Omnium. Les débats au sein du Conseil se font de manière approfondie et transparente.

Activités du Conseil d'Administration

En 2014, le Conseil d'Administration s'est réuni à quatre reprises avec un taux de participation de 95 %. Quatre séances sont programmées pour l'année 2015 dont une séance s'est déjà tenue en 2015 à la date du présent rapport (24 février 2015).

Nommés par les actionnaires, les administrateurs contrôlent la gestion économique et financière du Groupe et participent à la définition de sa stratégie. Ils examinent et approuvent les grandes orientations retenues par la Direction Générale, qui les met en œuvre.

En 2014, le Conseil d'Administration a notamment examiné et délibéré sur les sujets suivants : la marche des affaires et la stratégie du Groupe, la revue de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du Groupe, l'arrêté des comptes de l'exercice 2013, l'arrêté des comptes semestriels 2014, les prévisions budgétaires 2015, l'examen de l'état des liquidités bancaires disponibles pour satisfaire à l'exploitation de la Société, l'examen de l'indépendance des administrateurs, l'évaluation du Conseil, la convocation de l'assemblée des actionnaires, la revue et cartographie des risques du Groupe, le renouvellement de l'autorisation d'émettre des cautions, avals et garanties, les documents de gestion prévisionnelle, les modifications du capital social suite à l'annulation de titres auto-détenus, la politique de recherche et d'innovation.

La réunion du Conseil d'Administration du mois de décembre 2014 s'est tenue au siège chinois du Groupe, à Shanghai et a permis aux administrateurs de rencontrer les équipes locales et de visiter des sites industriels chinois.

Jetons de présence

La répartition des jetons de présence, établie selon l'assiduité de chacun des administrateurs aux réunions du Conseil et la présence dans ses différents comités, est détaillée dans la rubrique « Rémunération des mandataires sociaux » page 32.

Le Conseil applique les recommandations du Code AFEP-MEDEF et retient une part variable globale prépondérante en rémunération de l'assiduité aux réunions des comités et du Conseil.

Pour tenir compte d'une part de la désignation d'un nouvel administrateur début 2014, d'autre part de la constitution d'un Comité des Nominations, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 30 avril 2015 de porter l'enveloppe maximum des jetons de présence à 400 000 euros au lieu de 340 000 euros en 2014.

2.1.3 Les comités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a constitué en son sein des comités permanents sur lesquels il s'appuie pour prendre des décisions. Ces comités ont pour mission, en application des dispositions du Règlement Intérieur, d'étudier toutes questions relatives à la Société que le Conseil ou le Président soumet à leur examen, de préparer les travaux du Conseil et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de comptes rendus, propositions, avis, informations ou recommandations. Ces comités accomplissent leur mission sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Ils n'ont pas de pouvoir de décision. Le Conseil d'Administration, sur proposition du Président et après concertation, désigne les membres composant les comités ainsi que leur Président, en tenant compte des compétences, de l'expérience et de la disponibilité des administrateurs.

Trois comités assistent le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium : le Comité des Comptes, le Comité des Rémunérations et le Comité des Nominations. Le secrétariat des comités du Conseil est assuré par le Secrétaire Général.

Le Comité des Comptes

Composition du Comité des Comptes

Le Comité des Comptes était composé jusqu'au 11 décembre 2014 de quatre administrateurs : Anne Asensio, Jean-Pierre Ergas, Jérôme Gallot et Vincent Labruyère. Il est présidé par Jérôme Gallot.

Ainsi, avec deux administrateurs indépendants sur quatre (soit 50 %), sa composition n'était donc plus conforme aux prescriptions du Code AFEP-MEDEF qui recommande un minimum de 66 % d'administrateurs indépendants.

Afin de se conformer aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, Jean-Pierre Ergas a démissionné du Comité des Comptes. En conséquence, depuis le 11 décembre 2014, le Comité des Comptes est composé de deux administrateurs indépendants sur trois membres (66 %), soit une composition conforme aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Fonctionnement du Comité des Comptes

L'article 7 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit les règles et modalités de fonctionnement du Comité des Comptes conformément à la réglementation et en tenant compte de son évolution. Ce Comité des Comptes a trois missions principales. La première est d'examiner de façon détaillée les projets de comptes, la pertinence et la permanence des principes et règles comptables utilisés ainsi que le contenu des documents rendus publics. Dans ce cadre, il est également chargé d'assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes. La deuxième est de prendre connaissance des procédures de contrôle interne et externe afin de veiller à ce que celles-ci couvrent de façon appropriée les zones de risques. La troisième est l'examen régulier de la situation financière, de la situation de trésorerie, des engagements et des risques significatifs du Groupe, ainsi que la politique du Groupe en matière de maîtrise des risques et de procédures d'évaluation et de gestion de ces risques.

Activité du Comité des Comptes au cours de l'exercice 2014

Le Comité des Comptes s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2014. Le taux de participation à ces réunions a été de 100 %. Les Commissaires aux Comptes ont assisté à toutes les séances. Le Comité n'a pas jugé utile de recourir à des experts extérieurs. Trois séances sont programmées pour l'année 2015 dont une s'est déjà tenue à la date du présent rapport.

En 2014, le Comité a notamment analysé les sujets suivants : les prévisions budgétaires 2014, les prévisions et estimations de clôture 2013, l'arrêté des comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2013, les estimations et options de clôture semestrielle, l'arrêté des comptes semestriels consolidés et sociaux au 30 juin 2014, les options et hypothèses de clôture 2014, le renouvellement des autorisations d'émettre des garanties, le planning des audits 2014 et l'indépendance de l'audit interne, la revue du contrôle interne Groupe. À cet égard, le Comité est informé de la cartographie des risques identifiés sur la base d'une démarche approfondie d'identification et d'analyse, dans le cadre réglementaire et de recommandations de l'AMF.

Dans le cadre du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux Comptes, le Comité a pris connaissance des résultats de leurs vérifications, de leurs recommandations ainsi que des suites données à ces dernières. Le Comité passe en revue la répartition des honoraires facturés par les Commissaires aux Comptes entre les prestations d'audit proprement dites, les prestations connexes à l'audit et toute autre prestation.

Le Comité des Rémunérations

Composition du Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations est composé de trois administrateurs indépendants : Anne-Marie Couderc, Amélie Oudéa-Castera et Bernd Gottschalk. Le Comité des Rémunérations est présidé par Anne-Marie Couderc.

Avec 100 % d'administrateurs indépendants, la composition du Comité des Rémunérations est conforme aux prescriptions du Code AFEP-MEDEF qui recommande un minimum de 50 % d'administrateurs indépendants.

Fonctionnement du Comité des Rémunérations

L'article 8 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit les règles et modalités de fonctionnement du Comité des Rémunérations, conformément à la réglementation et en tenant compte de son évolution.

Il a pour mission principale de faire des recommandations au Conseil d'Administration sur la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et tous droits pécuniaires qui leur sont attribués, sur l'enveloppe des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée Générale ainsi que sur leur mode de distribution et sur la mise en place de plans incitatifs à long terme.

L'activité du Comité des Rémunérations au cours de l'exercice 2014

Le Comité des Rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'année 2014. Le taux de participation à cette réunion a été de 100 %. Une séance avait été programmée pour l'année 2015 et s'est déjà tenue à la date du présent rapport.

Le Comité des Rémunérations a porté son attention sur les éléments de la rémunération des trois dirigeants mandataires sociaux au regard des performances de l'entreprise dans le temps. Son analyse, indépendante et documentée, et ses propositions ont donné lieu à des décisions du Conseil, lesquelles font l'objet d'une communication précise et complète à l'attention des actionnaires. Dans ce cadre, une résolution est soumise pour avis aux actionnaires en Assemblée Générale.

Le Comité des Nominations

Composition du Comité des Nominations

Le Comité des Nominations, institué par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 21 octobre 2014, est composé de trois administrateurs : Anne-Marie Couderc, Éliane Lemarié et Jérôme Gallot. Le Comité des Nominations est présidé par Anne-Marie Couderc.

Ainsi, avec deux administrateurs indépendants sur trois (soit 66 %), la composition du Comité est conforme au code AFEP-MEDEF qui recommande un minimum de 50 % d'administrateurs indépendants.

Fonctionnement du Comité des Nominations

L'article 9 du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration définit les règles et modalités de fonctionnement du Comité des Nominations.

Il a pour missions principales d'examiner et de faire des recommandations au Conseil d'Administration sur toute candidature à un poste d'administrateur devant être soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale, ainsi qu'à un poste de membre des comités ou de leur Président, de débattre de la qualification d'administrateur indépendant qui est revue chaque année par le Conseil d'Administration avant la publication du rapport annuel, de s'assurer de l'application du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Compagnie Plastic Omnium se réfère.

Le Comité des Nominations s'assure également de l'existence de plans de succession des trois dirigeants mandataires sociaux.

L'activité du Comité des Nominations au cours de l'exercice 2014

Le Comité des Nominations s'est réuni pour la première fois le 24 novembre 2014.

Il a examiné la situation de chacun des administrateurs au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF. Le Comité a également fait des propositions de renouvellement de mandats, comme mentionné dans la rubrique 2.1.1 – Mandats des administrateurs arrivant à échéance en 2015. Il a également examiné la composition de chacun des comités du Conseil eu égard aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

Le Comité des Nominations a examiné l'évolution de la composition du Conseil d'Administration en vue d'être, en 2017, en conformité avec les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 qui exige une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

2.1.4 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Objectifs de la Société en matière de contrôle interne et de gestion des risques

Définition et objectifs du contrôle interne et de la gestion des risques

Le contrôle interne et la gestion des risques constituent des domaines relevant de la Direction Générale et nécessitant l'implication de l'ensemble des acteurs de l'entreprise, selon les missions qui leur sont imparties. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de la Compagnie Plastic Omnium vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- la mise en œuvre efficace et maîtrisée, notamment au regard des risques, des orientations et objectifs fixés par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Compagnie Plastic Omnium, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs, au sens le plus étendu, du Groupe ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la mobilisation des collaborateurs de la Société autour de valeurs communes et d'une vision partagée des risques qu'ils contribuent à maîtriser.

Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques jouent ainsi un rôle important dans la conduite des activités de la Compagnie Plastic Omnium. Toutefois, ces dispositifs ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés ni ne peuvent prétendre éliminer totalement tous les risques susceptibles de l'affecter.

La Compagnie Plastic Omnium travaille au développement de son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans une démarche permanente de progrès qui s'appuie en particulier sur le guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Périmètre retenu

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium, société de tête du groupe Plastic Omnium. Il décrit donc en particulier celles de ses procédures qui visent à assurer la fiabilité de ses comptes consolidés et de son contrôle sur les entités dont elle détient une participation majoritaire.

En ce qui concerne les participations significatives sur lesquelles elle exerce un contrôle partagé, la Compagnie Plastic Omnium examine et évalue régulièrement leur fonctionnement et use de toute son influence pour qu'elles se conforment à ses exigences en matière de contrôle interne.

Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Organisation générale

La Compagnie Plastic Omnium est constituée de deux pôles :

- **le pôle Automobile** (la Division Auto Exterior et la Division Auto Inergy) ;
- **le pôle Environnement** (la Division Environnement).

Sous la supervision et le contrôle de la Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium, ces pôles sont autonomes dans la mise en place des moyens et des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs financiers dont ils sont responsables sur la base du budget annuel accepté par la Direction Générale.

Organisation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe repose sur le respect des règles et principes de son Référentiel de contrôle interne d'une part et sur la mise en œuvre de démarches lui permettant d'améliorer de façon continue la gestion des risques majeurs auxquels il pourrait être confronté d'autre part.

L'organisation du dispositif implique l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise. Néanmoins, sa structure repose sur sept fonctions clés que sont :

- la Direction Générale, la Direction des Risques et le Comité de Contrôle interne, qui exercent leur surveillance sur le dispositif ;
- les Directions opérationnelles de chaque division, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne, qui constituent trois niveaux de contrôle distincts ;
- le Conseil d'Administration.

La Direction Générale de la Compagnie Plastic Omnium définit les orientations dont procèdent l'organisation et les fonctionnements du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques.

Elle est assistée dans cette mission du **Comité de Direction**, instance collégiale de pilotage et de décision. Il est composé du Président-Directeur Général, des Directeurs Généraux Délégués, de la Directrice du plan et des fusions-acquisitions, du Directeur Financier, du Secrétaire Général et Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines, du Directeur Adjoint des Ressources Humaines et des Directeurs Généraux de divisions. Il se réunit une fois par mois pour examiner les activités du Groupe, analyser sa situation et débattre de ses perspectives. Il traite de façon transver-

sale des sujets relatifs aux activités commerciales, à l'organisation, aux investissements, aux affaires sociales et légales, à la sécurité et à l'environnement, à la recherche et au développement, aux opérations de fusion-acquisition et au financement du Groupe. Tous les mois, il analyse les résultats des divisions et filiales et l'évolution de leur bilan, notamment l'évolution des investissements et des besoins en fonds de roulement, par rapport à la situation de l'année précédente et aux prévisions du budget mensualisé. Il examine aussi les prévisions à trois mois du compte de résultat et du bilan et oriente de façon proactive la gestion du Groupe. Il valide également les révisions des prévisions de l'année en cours. Chaque année en juin, il analyse les plans stratégiques à cinq ans des Divisions et du Groupe. Ces plans orientent ensuite les travaux du budget définitivement adopté en décembre de chaque année.

Le Référentiel de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de la Compagnie Plastic Omnium repose en premier lieu sur son Référentiel de contrôle interne, qui regroupe l'ensemble des principes et des règles applicables dans les sociétés qu'elle contrôle majoritairement. Le Référentiel est constitué du **Code de conduite**, des **Règles et Procédures** du Groupe et du **Manuel de procédures comptables et financières**.

- **Le Code de conduite** : au-delà des responsabilités économiques qui lui incombent, la Compagnie Plastic Omnium attache une importance particulière au respect des droits liés à la personne et des règles propices au développement durable. La Compagnie Plastic Omnium est signataire du pacte mondial Global Compact qui, avec le Code de conduite de la Compagnie Plastic Omnium, manifestent l'esprit d'engagement responsable qui l'a toujours animée. Ils exposent les valeurs qui président aux comportements individuels et collectifs que la Compagnie Plastic Omnium entend promouvoir et qui déterminent les principes fondamentaux sur lesquels s'enracinent les règles et procédures de son contrôle interne. Depuis 2010, la Compagnie Plastic Omnium s'est dotée d'un Code de conduite spécifique relatif au droit de la concurrence, déployé dans l'ensemble du Groupe dans le cadre d'un programme de conformité.

Le Code de conduite s'applique à la Compagnie Plastic Omnium ainsi qu'à toute société affiliée dans laquelle elle détient une participation majoritaire. La Compagnie Plastic Omnium exerce toute son influence et ses droits pour encourager les autres filiales à mettre en place des lignes de conduite cohérentes avec les dispositions de ce Code. Il est de la responsabilité des dirigeants, des membres du Comité de Direction, des Directeurs de Division et des Directeurs de site de s'assurer que tous les collaborateurs en prennent connaissance et disposent des moyens suffisants pour s'y conformer. En retour, le Code requiert que chaque collaborateur fasse preuve, par son comportement, d'un engagement personnel et continu dans le respect des lois et des règlements en vigueur ainsi que des règles d'éthique qu'il énonce.

- **Le Corps de Règles et les Procédures Groupe** : la Compagnie Plastic Omnium dispose de Règles qui définissent les rôles et responsabilités de la Direction Générale, des Directions centrales de la Compagnie Plastic Omnium et des Directions opérationnelles de ses Divisions et filiales dans les domaines suivants :
 - Gouvernance et Juridique ;
 - Ressources Humaines ;

- Trésorerie (financements et opérations courantes) ;
- Ventes ;
- Achats (exploitation et investissements) ;
- Stocks et Logistique ;
- Projets Automobiles ;
- Comptabilité et Fiscalité ;
- Production et Qualité ;
- Immobilier ;
- Systèmes d'Information ;
- Hygiène Sécurité Environnement.

Les Règles traitent de l'exploitation courante, comme des opérations non courantes de l'entreprise. Elles constituent une référence unique, globale et exhaustive en vue d'assurer le caractère cohérent et suffisant des processus de contrôle interne mis en œuvre dans le Groupe. Elles sont déclinées, dans un certain nombre de cas, en procédures qui en précisent les modalités d'application.

- **Le Manuel de procédures comptables et financières** : la Compagnie Plastic Omnium dispose d'un Manuel de procédures comptables et financières, conforme aux normes IFRS. Ces procédures comptables sont applicables dans l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe.

Inscrit dans une démarche d'amélioration permanente du dispositif de contrôle interne, le Référentiel de contrôle interne fait l'objet d'additions et de mises à jour régulières afin de tenir compte, de manière toujours plus adaptée, des usages établis, de l'évolution de l'organisation et de la réglementation.

Gestion des risques

Les principaux risques auxquels la Compagnie Plastic Omnium est exposée sont présentés au chapitre « Gestion des risques », du rapport de gestion. Il décrit également les principales démarches ou procédures qui visent à prévenir et maîtriser ces risques de manière adaptée.

Le dispositif de gestion des risques intègre, dans le cadre organisationnel présenté dans ce rapport, un processus d'identification et d'analyse des risques principaux de l'entreprise dont l'objectif est de vérifier, d'une part, la pertinence des démarches mises en œuvre au niveau du Groupe et, d'autre part, d'engager des actions visant à renforcer ou compléter les démarches existantes. Cet exercice, réalisé au niveau du Groupe, est animé par la Direction des Risques en collaboration avec les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles.

Le dispositif fait l'objet d'une surveillance assurée par la Direction Générale.

Activités de contrôle

La Compagnie Plastic Omnium cherche à conjuguer responsabilité et indépendance de jugement de trois niveaux d'acteurs opérant un contrôle sur ses opérations et sur ses démarches de maîtrise de risques : les Directions opérationnelles, les Directions fonctionnelles centrales et l'Audit interne.

Les **Directions opérationnelles** mettent en œuvre les structures et les moyens nécessaires à l'application satisfaisante des principes et des règles de contrôle interne dans leurs activités. Elles suivent en particulier la pertinence des actions correctives mises en œuvre à la suite des missions menées par l'Audit interne. Elles sont également responsables de l'identification des risques propres à leur activité et du déploiement, dans une juste mesure, des démarches qui visent à en assurer la maîtrise.

Les **Directions fonctionnelles centrales**, à savoir la Direction des Ressources Humaines et du Développement Durable, la Direction Financière et des Systèmes d'Information et la Direction Juridique sont investies, dans leurs domaines d'expertise et sous le contrôle de la Direction Générale, des pouvoirs les plus étendus pour établir les règles et procédures de la Compagnie Plastic Omnium. Elles ont la charge d'animer leurs réseaux fonctionnels et d'en contrôler les activités, et pour objectif de protéger les intérêts du Groupe et de toutes les parties prenantes.

Dans le domaine du contrôle interne et de la gestion des risques en particulier, elles sont chargées d'analyser les risques propres à leurs fonctions et d'élaborer les schémas nécessaires à leur bon fonctionnement ; elles produisent et mettent à jour le Référentiel de contrôle interne et les démarches transversales de maîtrise des risques. Ce faisant, elles sont tenues de garantir la pertinence du Référentiel de contrôle interne au regard des normes, réglementations et lois en vigueur et de mettre en œuvre aux niveaux adéquats les moyens nécessaires à la communication de l'information qu'elles produisent.

La Compagnie Plastic Omnium dispose d'un **département d'Audit interne** centralisé qui, rattaché à la Direction des Risques du Groupe, dépend du Secrétariat Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il rend compte, par ailleurs, périodiquement de ses travaux au Comité de Contrôle interne, organe de surveillance du contrôle interne. Il procède à des évaluations du dispositif général et veille à l'efficacité de sa mise en œuvre.

Le département d'Audit interne conduit des missions d'audit sur un périmètre comprenant toute filiale de la Compagnie Plastic Omnium qu'elle y exerce ou non le contrôle. En conclusion de chacune de ses missions, l'Audit interne émet des recommandations auxquelles les entités auditées répondent par un plan d'actions approprié faisant l'objet d'un suivi systématique des équipes de direction dans les Divisions. Le plan annuel des missions est établi en fonction de la fréquence des audits passés et du contexte dans lequel chaque entité opère en matière de contrôle et de risque. Aucune des missions réalisées en 2014 n'a révélé de défaillance majeure des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques.

Par ailleurs, le département d'Audit interne supervise les campagnes annuelles d'**autoévaluation** du contrôle interne, lancées depuis 2006. L'élaboration du questionnaire s'inspire notamment du guide d'application du cadre de référence de l'AMF. Il constitue un outil efficace tant d'évaluation que de sensibilisation récurrente des organisations locales. Il contribue enfin aux travaux de préparation des audits entrepris par le département d'Audit interne.

À noter que l'application des normes internationales relatives à la sécurité, à l'environnement et à la performance de nos démarches d'assurance qualité, ainsi que les diligences de nos compagnies d'assurances et de nos clients donnent lieu à des audits spécialisés récurrents réalisés par des organismes indépendants. Au 31 décembre 2014, 89 % et 84 % des sites détenus à au moins 50 % et éligibles étaient respectivement certifiés ISO 14001 et OHSAS 18001.

Information et communication

Les Règles et Procédures du contrôle interne sont accessibles aux collaborateurs sur la page d'accueil du portail intranet du Groupe. Au demeurant, le déploiement du contrôle interne repose pour une grande part sur les activités de formalisation, d'animation, de formation et de reporting assurées par les Directions fonctionnelles centrales. Ces activités, dont fait partie l'autoévaluation déjà évoquée, témoignent auprès des Directions locales de l'importance que la Direction Générale accorde aux processus de contrôle.

Enfin, la diffusion de l'information relative à l'élaboration de l'information financière et comptable fait l'objet de processus spécifiques dont les mécanismes seront décrits plus loin dans ce rapport.

Surveillance

La surveillance permanente du dispositif relatif au contrôle interne et à la gestion des risques incombe à la Direction Générale, assistée de la Direction des Risques.

La Direction des Risques exerce une surveillance critique sur le dispositif de contrôle interne au regard de sa mission particulière. Elle rend compte de ses analyses et préconisations à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité de Contrôle interne. Elle anime, par ailleurs, la démarche d'identification des risques entreprise au niveau du Groupe et pilote l'élaboration du plan de maîtrise des risques qui en résulte.

Un **Comité de Contrôle interne** assure la coordination et la supervision générale du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Le Comité de Contrôle interne est présidé par le Secrétaire Général de la Compagnie Plastic Omnium. Il compte parmi ses membres, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur Adjoint des Ressources Humaines, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de l'Audit interne, les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Divisions. Ce Comité s'assure de la qualité du dispositif et de son efficacité. Il rend compte de ses avis au Président-Directeur Général dont il relaie les décisions ou orientations. Sa composition lui donne autorité pour coordonner les efforts de l'ensemble des acteurs prenant part au dispositif de contrôle interne et de gestion des risques dans chacun des pôles ou fonctions de l'entreprise.

Enfin le **Conseil d'Administration** examine l'ensemble des grandes hypothèses et orientations de la Compagnie Plastic Omnium arrêtées par la Direction Générale. Il prend notamment connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et des démarches de gestion des risques, et acquiert une compréhension d'ensemble des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information globale et financière.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société

Principes d'élaboration de l'information financière du Groupe

Dans le domaine de l'élaboration de l'information financière du Groupe, la Direction Financière, qui en assure l'homogénéité, est investie des missions suivantes :

- définir les normes comptables et financières du Groupe, conformément aux standards internationaux ;
- définir la politique de production de l'information financière ;

- coordonner les systèmes d'information relatifs à la production des données comptables et financières ;
- contrôler l'information financière des filiales ;
- produire l'information financière relative aux comptes consolidés du Groupe.

L'homogénéité des états financiers du Groupe est garantie par l'adoption de normes comptables et d'un plan de compte communs à toutes les entités du Groupe. Ces normes et ce plan comptables tiennent compte de la spécificité des différentes activités des filiales du Groupe. Ils sont définis par le département Normes et principes comptables rattaché à la Direction Comptable et Fiscale qui est seule compétente pour les modifier.

Cette homogénéité est ensuite assurée par une gestion coordonnée des systèmes d'information qui concourent à la production de l'information financière de chaque filiale du Groupe : les processus de reporting et de consolidation des comptes sont standardisés et unifiés par l'utilisation d'un logiciel unique ; par ailleurs, sur la base d'un progiciel préconisé par le Groupe, les Divisions ont développé des systèmes intégrés de gestion, déployés sur la majorité de leurs sites industriels, contribuant ainsi à la maîtrise des informations nécessaires à la formation des états financiers.

L'information financière du Groupe est produite à l'occasion des processus structurants que sont :

- le reporting de trésorerie hebdomadaire ;
- le reporting mensuel ;
- la consolidation statutaire bisannuelle ;
- le budget annuel.

Toutes les filiales contrôlées directement et indirectement par la Compagnie Plastic Omnium entrent dans le périmètre de ces quatre processus.

Processus de reporting financier et processus de contrôle

La fonction comptable dans le groupe Plastic Omnium est décentralisée en filiale. Un premier niveau de contrôle et d'analyse des états financiers est assuré au niveau local, puis au niveau central dans chaque Division. Enfin, un troisième niveau de contrôle est assuré par la Direction Financière du Groupe.

Le reporting est produit mensuellement. Il est communiqué huit jours après la clôture mensuelle à la Direction Générale et analysé en Comité de Direction. Il comprend un compte de résultat établi par destination avec un détail des coûts de production, de structure et de Recherche & Développement, un tableau complet des flux de trésorerie, une prévision de l'activité sur les trois mois à venir et un tableau de bord relatif à l'environnement et à la sécurité. Ces éléments sont élaborés aux niveaux du Groupe, des Divisions et des filiales. Le reporting établit une comparaison de ces différents éléments, sur le mois écoulé et en cumul sur l'année, par rapport au réalisé de l'année précédente et au budget de l'année en cours. Il en analyse les principales variations.

Le processus d'élaboration du budget débute chaque année en septembre. Établi par chaque filiale et consolidé au niveau des Divisions, il est soumis à la Direction Générale en novembre et validé en décembre avant d'être présenté au Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium. Il est constitué du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et des flux de capitaux employés par filiale et par Division pour l'année N+1 et des grands agrégats du compte de résultat pour l'année N+2.

Des états « réestimés » sont produits régulièrement et visent à mettre en œuvre des actions correctives au regard des objectifs fixés lors du budget. Elles permettent également à la Direction Générale de communiquer de manière fiable sur l'évolution de la situation.

Le budget est établi dans la continuité du plan stratégique et financier, approuvé tous les ans en juillet par la Direction Générale. Ce dernier présente les comptes de résultat et les bilans prévisionnels des quatre années suivant l'exercice en cours. Il tient compte des stratégies commerciale, industrielle et financière du Groupe et des Divisions.

En ce qui concerne la gestion de la trésorerie, la Compagnie Plastic Omnium assure le financement des besoins moyen terme des filiales que le Groupe contrôle. Plastic Omnium Finance assure le financement des besoins court terme. Par son intermédiaire, dans tous les pays où les règles locales le permettent, le Groupe centralise la gestion de la trésorerie de ses filiales et opère une compensation quotidienne de leurs positions de trésorerie (cash pooling). Par ailleurs, leurs dettes et créances mutuelles font l'objet d'une compensation mensuelle par netting. Elle gère ainsi leur flux de financement et contrôle au quotidien leur situation de trésorerie.

De manière générale, aucune filiale du Groupe ne peut négocier de financement auprès d'un tiers sans l'accord de la Trésorerie centrale Groupe.

Par ailleurs, Plastic Omnium Finance contrôle l'ensemble des opérations de couverture relatives aux risques de change ou de taux.

Un reporting de trésorerie est transmis chaque semaine au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués. Il comprend la situation de trésorerie de chaque Division et du Groupe ainsi qu'une comparaison de cette situation par rapport à celle constatée lors de l'exercice précédent et par rapport à celle prévue au budget de l'année en cours.

Aucun incident notable et significatif, et aucun changement remarquable n'a été relevé en 2014 qui puisse remettre en cause l'efficacité du contrôle interne décrit ci-dessus.

Travaux prévus en 2015

Engagée dans une démarche d'amélioration permanente de son système de contrôle interne, la Compagnie Plastic Omnium complètera certaines procédures afin d'en renforcer la pertinence, d'une part, et d'en faciliter l'appropriation par les opérationnels, d'autre part. Cette démarche, dans laquelle la Direction des Risques est pleinement impliquée, couvre nos procédures de contrôle interne, nos procédures comptables et financières et nos démarches de maîtrise des risques.

La Direction de l'Audit interne mènera 38 missions en 2015, contre 36 en 2014, 35 en 2013, 34 en 2012 et 21 en 2011.

Dans le cadre de l'amélioration du contrôle interne et de la gestion des risques, la Société poursuivra le processus de suivi des recommandations des missions d'Audit interne.

2.2 — RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions prévues à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, il est rendu compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social.

Synthèse des rémunérations brutes et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Laurent Burelle Président-Directeur Général	Exercice 2013	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	3 869 394	4 234 744
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	497 400	0
Total	4 366 794	4 234 744

Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2013	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	1 936 100	2 120 342
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	165 800	0
Total	2 101 900	2 120 342

Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2013	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détail ci-dessous)	1 227 107	1 295 873
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	331 600	0
Total	1 558 707	1 295 873

Récapitulatif des rémunérations brutes de chaque dirigeant mandataire social

Laurent Burelle Président-Directeur Général	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe ⁽¹⁾	85 637	85 637	86 573	86 573
• rémunération variable ⁽¹⁾⁽²⁾	3 540 588	3 259 086	3 905 604	3 774 709
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	243 169	243 169	242 567	242 567
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	3 869 394	3 587 892	4 234 744	4 103 849

Paul Henry Lemarié Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe ⁽¹⁾	85 637	85 637	86 573	86 573
• rémunération variable ⁽¹⁾⁽²⁾	1 770 294	1 629 543	1 952 802	1 887 355
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	80 169	80 169	80 967	80 967
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	1 936 100	1 795 349	2 120 342	2 054 895

(1) Versée par Burelle SA. Cette indemnisation fixe correspond au taux de 120 % du coefficient le plus élevé de la classification de la Convention de la Plasturgie (coefficient 940).

(2) Au titre des prestations de services de Direction Générale, Burelle SA facture à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées les rémunérations brutes versées à chaque mandataire social en fonction de l'estimation du temps passé par chaque Directeur Général au profit du groupe Plastic Omnium. La rémunération variable a pour base la capacité d'autofinancement consolidée du groupe Burelle et, est versée par Burelle SA. La base de calcul est la capacité d'autofinancement consolidée après paiement de l'impôt et des intérêts ; cette capacité d'autofinancement intègre toutes les sociétés consolidées par intégration globale et les co-entreprises dans lesquelles Plastic Omnium exerce une influence notable reflétée par les états de gestion opérationnels suivis par le groupe Burelle SA. La capacité d'autofinancement est calculée sur la base des comptes opérationnels visés par les Commissaires aux Comptes.

Jean-Michel Szczerba Administrateur – Directeur Général Délégué	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
• rémunération fixe	775 215	775 215	830 929	830 929
• rémunération variable ⁽¹⁾	350 000	350 000	363 829	363 829
• rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
• jetons de présence	101 892	101 892	101 115	101 115
• avantages en nature	Véhicule de fonction		Véhicule de fonction	
Total	1 227 107	1 227 107	1 295 873	1 295 873

(1) Calculée en fonction d'objectifs personnels et économiques (marge opérationnelle et dette).

En conformité avec les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est rendu compte des rémunérations versées par Burelle SA aux mandataires sociaux de la Compagnie Plastic Omnium au cours de l'exercice 2014 et de la quote-part facturée à la Compagnie Plastic Omnium au titre des prestations de services de Direction Générale dans le tableau ci-dessous :

	Rémunérations brutes versées par Burelle SA en 2014	Dont part variable	Quote-part facturée au groupe Plastic Omnium en 2014	Dont part variable
Laurent Burelle	3 887 134	3 774 709	2 934 574	2 868 778
Paul Henry Lemarié	1 999 780	1 887 355	986 964	943 677
Jean-Michel Szczerba	0	0	0	0
Jean Burelle	2 012 305	1 887 355	375 046	358 597

Jetons de présence

Versés par la Compagnie Plastic Omnium

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2013	Jetons de présence versés en 2014
Laurent Burelle	30 892	29 715
Paul Henry Lemarié	23 892	24 115
Jean-Michel Szczerba	23 892	24 115
Éliane Lemarié	23 892	25 415
Jean Burelle	23 892	24 115
Anne Asensio	15 635	26 715
Anne-Marie Couderc	23 892	28 315
Jean-Pierre Ergas	23 013	26 715
Jérôme Gallot	30 192	31 715
Bernd Gottschalk	19 113	24 115
Vincent Labruyère	27 792	28 015
Alain Mérieux	15 000	12 058
Amélie Oudéa-Castera	NA	25 415
Total	281 097	330 538

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 13 décembre 2013, a fixé la répartition des jetons de présence pour l'exercice 2014 comme suit :

- Président : 2 700 euros par séance du Conseil ;
- Administrateurs : 1 300 euros par séance du Conseil ;
- Président d'un Comité : 2 100 euros par séance du Comité ;
- Membre d'un Comité : 1 300 euros par séance du Comité ;
- Solde réparti proportionnellement entre les administrateurs en fonction de la participation effective aux réunions.

Total des jetons de présence versés (par la Compagnie Plastic Omnium, par d'autres sociétés contrôlées et par Burelle SA)

Mandataire social	Jetons de présence versés en 2013	Jetons de présence versés en 2014
Laurent Burelle	243 169	242 567
Paul Henry Lemarié	80 169	80 967
Jean-Michel Szczerba	101 892	101 115
Jean Burelle	117 253	118 492
Total	542 483	543 141

Options d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	-	-	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF :

- l'exercice des options d'achat d'actions consenties en 2013, est soumis à deux conditions de performance liées à la surperformance sur la période d'indisponibilité des options (2013-2017) :
 - du cours de l'action par rapport à l'indice SBF 120,
 - de la marge opérationnelle de la société par rapport à celle de ses principaux concurrents ;
- 10 % des actions issues des levées d'options doivent rester inscrites au nominatif jusqu'à la fin du mandat social.

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	Plan 2007	0	4,37 €
	Plan 2008	486 000	2,94 €
	Plan 2010	0	2,84 €
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	Plan 2007	0	4,37 €
	Plan 2008	60 000	2,94 €
	Plan 2010	0	2,84 €
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	Plan 2007	0	4,37 €
	Plan 2008	10 000	2,94 €
	Plan 2010	360 000	2,84 €

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	-	-	-	-	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-	-	-
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur - Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonctions du mandataire social	Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Laurent Burelle <i>Président-Directeur Général</i>	0	-	-	-
Paul Henry Lemarié <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-
Jean-Michel Szczerba <i>Administrateur – Directeur Général Délégué</i>	0	-	-	-

Régime de retraite supplémentaire

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé en 2003, la mise en place d'un plan de retraite supplémentaire dont bénéficient les membres du Comité de Direction de la Compagnie Plastic Omnium, qui assure à ces salariés, à la condition d'être salarié au moment de prendre sa retraite à l'âge de 65 ans, une rente de retraite à prestation définie aux conditions suivantes :

	Plan Plastic Omnium	Recommandations Code AFEP-MEDEF
Ancienneté requise	7 ans	2 ans minimum
Ancienneté réelle	À ce jour, l'ancienneté des trois dirigeants mandataires sociaux est la suivante : Laurent Burelle : 40 ans – Paul Henry Lemarié : 35 ans – Jean-Michel Szczerba : 30 ans	
Rémunération de référence	Moyenne de la rémunération annuelle moyenne totale des 5 années précédant la cessation d'activité	Plusieurs années
Montant annuel versé (en % de la rémunération de référence)	1 %	5 % maximum
Plafonds	10 % de la rémunération de référence, et 8 fois le plafond de la Sécurité sociale	45 % de la rémunération

Un plan similaire a été décidé en 2003 par le Conseil d'Administration de Burelle SA pour les mandataires sociaux ; la quote-part annuelle de coûts mise à la charge à ce titre par Burelle SA et par le groupe Plastic Omnium à la Compagnie Plastic Omnium et ses sociétés contrôlées a été de 886 milliers d'euros en 2014. Les autres régimes de retraite dont bénéficie la Direction Générale sont identiques à ceux mis en place au profit des collaborateurs du Groupe bénéficiant du statut cadre.

Contrats de travail – Indemnités

Conformément aux recommandations du Code AFEP-MEDEF, Laurent Burelle et Paul Henry Lemarié ne disposent plus de contrat de travail. Celui de Jean-Michel Szczerba a été suspendu.

La société n'a pas d'engagement d'indemnité susceptible d'être due aux mandataires sociaux à raison de la cessation ou du changement de leur fonction, ni au titre d'une clause de non-concurrence.

2.3 — RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Compagnie Plastic Omnium

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Compagnie Plastic Omnium et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris-la Défense, le 25 février 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG et Autres

Gilles Rabier